

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal annoncent la prolongation des heures d'ouverture des commerces au centre-ville

Montréal, le 22 juillet 2010 - Le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Clément Gignac, et le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, annoncent la prolongation des heures d'ouverture des commerces de détail au centre-ville de Montréal jusqu'à 20 h la fin de semaine pour les cinq prochaines années.

Cette prolongation des heures d'ouverture permettra aux commerçants de profiter pleinement de l'achalandage exceptionnel au centre-ville de Montréal la fin de semaine et consolidera le statut de Montréal comme destination privilégiée de magasinage et de divertissement. Cette nouvelle mesure permettra également aux résidents et aux touristes de profiter, à plus forte raison, de l'offre commerciale dans ce secteur. Il est à noter que les commerçants n'ont aucune obligation de prolonger leurs heures d'ouverture.

« Le centre-ville de Montréal joue un rôle particulièrement important en matière de commerce, de tourisme, de culture et de divertissement pour la région, de même que pour l'ensemble du Québec. Nous devons donner aux commerçants les moyens de se développer à leur pleine capacité, et je suis convaincu que cette nouvelle mesure entraînera des retombées positives pour l'économie du Québec », a affirmé le ministre Clément Gignac.

En novembre 2008, les heures d'ouverture des commerces de détail d'une partie du centre-ville de Montréal avaient été ainsi prolongées à titre expérimental pour une période de 18 mois. Les résultats positifs de cet essai ont permis au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation ainsi qu'à la Ville de Montréal de conclure que l'expérience avait été pleinement profitable.

« L'expérience menée en 2008 s'est avérée tout à fait concluante : consommateurs et touristes apprécient cette offre commerciale bonifiée, qui a des retombées concrètes sur la vitalité économique du centre-ville. C'est pourquoi toutes les conditions sont réunies pour prolonger les heures d'ouverture sur une plus longue période. Avec cette mesure, nous agissons en faveur de nos quelque 3 000 commerçants qui peuvent ainsi tirer un plus grand profit de l'achalandage au centre-ville », a déclaré le maire Gérald Tremblay.

Le secteur concerné par la prolongation des heures d'ouverture des commerces de détail la fin de semaine se délimite de la façon suivante : de l'angle Sherbrooke et Atwater, Sherbrooke vers l'est jusqu'à Saint-Urbain; Saint-Urbain vers le sud jusqu'à Saint-Antoine; Saint-Antoine vers l'ouest jusqu'à De Bleury; De Bleury vers le sud jusqu'à Saint-Jacques; Saint-Jacques vers l'ouest jusqu'à Université; Université vers le sud jusqu'à Notre-Dame; Notre-Dame vers l'ouest jusqu'à De la Montagne; De la Montagne vers le nord jusqu'à Saint-Antoine; Saint-Antoine vers l'ouest jusqu'à Atwater; Atwater vers le nord jusqu'à Sherbrooke; Saint-Laurent entre Sherbrooke et René-Lévesque; Ontario,

entre Saint-Urbain et Saint-Dominique; Sainte-Catherine entre Saint-Urbain et Cartier; Saint-Denis, entre Sherbrooke et René-Lévesque; Ontario, entre Berri et Sanguinet; Émery, entre Saint-Denis et Sanguinet; et Amherst entre Robin et René-Lévesque.

Pour plus de renseignements sur les programmes et les services du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, consultez la page Web www.mdeie.gouv.qc.ca/programmes.

Pour plus de renseignements sur la Ville de Montréal, visitez le site Internet www.ville.montreal.qc.ca.

- 30 -

Pour recevoir en temps réel les communiqués de presse du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, s'inscrire au fil RSS suivant : www.mdeie.gouv.qc.ca/rss.

Source(s)

Anne-Sophie Desmeules

Attachée de presse

Cabinet du ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

418 691-5650

Bernard Larin

Attaché de presse

Cabinet du maire et du comité exécutif

Ville de Montréal

514 872-9998